



Arles, lundi 4 juin 2018

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/07444

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Dragages (Branche EST d'Aigues-Mortes segment 7115 du CRS)

Arrêt de navigation (tous les usagers sauf bateaux et navires déplacés par VNF, Bateaux de police - dans les deux sens, Bateaux de secours - dans les deux sens, Bateaux de services - dans les deux sens, Bateaux et engins de chantier - dans les deux sens, Bateaux-pompes - dans les deux sens, Engins flottants - dans les deux sens, Matériels flottants - dans les deux sens, Remorqueur de service - dans les deux sens)

- à partir du 18/06/2018 à 00:00 au 22/06/2018 à 18:00

- o Canal du Rhône à Sète, canal maritime ou déviation d'Aigues-Mortes entre les pk 0.000 (défluence EST des segments 7115 et 7114 du CRS) et pk 3.212 (Pont routier de la D979)

Commentaire :

En raison d'une campagne de dragage la navigation sera arrêtée sur la branche est d'Aigues-Mortes (réseau secondaire du CRS), ceci aux circonstances précitées.

Service(s) à contacter :

Subdivision Grand Delta, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES
Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

23/06/2018

Technicien Supérieur

Joseph VIOLLIN